

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents  
au Conseil  
Syndical

52 51 28

Date de la convocation :

21/03/2024

Date d'affichage

21/03/2024

Vote :

Abstention : /

Pour : 29

Contre : /

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DES EAUX  
SEURRE VAL DE SAONE

## Séance du mardi 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents :

Marc JAUDAUX – Alain PAUTET – François PERRIN – Eric BERGE – Sébastien FAGOT – Honorine DUBIEF – Denis MALUTA – Patrick JACQUET – Thierry MACAIRE – Camille SIMAR – Jean-Marie BAULAND – Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Pascal JEANNIARD – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – David HIEZ – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Henri MAUCHAMP – François LORENZI – Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Nicolas GAUTHRON – Jean-Louis ROUMANEIX – Alain BECQUET

S'étaient excusés : Céline GILARDET (pouvoir à M. BELORGEY) – Martine DECHAUD – Sébastien DELACOUR – Jack DUBIEF

Etaient absents : Dominique CAIRE - Yves EUVRARD – Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Jean-Christophe GUITTON – Frédéric PERRIN – Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Thierry MINET – Aurore MOLARD – Matthieu MICHAUD - Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC – Sophie CHAVATTE – François VARIOT – Rachel BARBIER - Jean-Michel VERPAUX – Magali CHIFFLOT

N° 4/2024

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN

**OBJET : Affectation de résultats**Le Comité syndical après avoir examiné le compte administratif qui fait apparaître un excédent d'exploitation de **1 673 271.61 €**, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 640,44
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	1 587 631.17
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>1 673 271.61</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement ( précédé du signe + ou - )	1 771 481.83
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	-466 885.13
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0.00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>1 673 271.61</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	1 673 271.61
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

Le **Comité Syndical** après avoir délibéré, à l'**unanimité** des présents,  
**Mandate** le président pour affecter les résultats indiqués ci-dessus

Envoyé en préfecture le 04/04/2024  
Reçu en préfecture le 04/04/2024  
Publié le  
ID : 021-252107917-20240402-2024\_04-DE



Pour extrait conforme, le 2 avril 2024  
Le Président, Sébastien BELORGEY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien Belorgey', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT DES P...' and 'Sébastien BELORGEY'.